



GARANTIE DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE RÉELLE (GPE-R)



UNE INNOVATION D'ALTEREA LA GARANTIE DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE RÉELLE DU MAÎTRE D'ŒUVRE EN RÉHABILITATION

ALTEREA Raisonner pour bâtir

Cette offre innovante s'apparente à un **Contrat de Performance Énergétique au niveau de l'ingénierie**.

Elle traduit la maîtrise des méthodes et process de garantie de résultats énergétiques, couverts par **une solution d'assurance unique sur le marché**, directement souscrite par ALTEREA auprès de son assureur.

LES AVANTAGES POUR VOUS

- Faire porter à la maîtrise d'œuvre les risques liés à l'atteinte des objectifs énergétiques
- Réduire de manière certaine vos coûts énergétiques en particulier pour les projets complexes
- Sécuriser les équilibres économiques de vos opérations
- Assurer les engagements pris envers vos utilisateurs et locataires
- Trouver une alternative aux contrats globaux et conserver un modèle contractuel en maîtrise d'œuvre

UN PROCESS INNOVANT



ALTEREA a fait certifier un **Système de Management d'Opération (SMO)** par son assureur afin que celui-ci couvre la garantie d'ALTEREA.

Ce système intègre, phase par phase (conception, travaux, commissionnement, exploitation), des **missions complémentaires** à une mission de maîtrise d'œuvre classique.

UN CONTRAT UNIQUE

Un engagement d'une **durée de 5 ans** à compter de la réception des ouvrages, sur la **performance énergétique réelle**.

En cas de non atteinte de la performance contractuelle, ALTEREA prend en charge **les frais d'expertise et :**

- **La réalisation des travaux de mise en conformité** pour atteindre la performance énergétique contractualisée

Ou

- **L'indemnisation de 100% de la surconsommation** pendant la durée de la garantie sur la base du coût de l'énergie défini à la signature du contrat.

